

## Fiche de sécurité pour FOREX<sup>®</sup> print

<b>1. Identification du produit et du fabricant</b>  Nom commercial: <b>Panneaux rigides en plastique expansé FOREX<sup>®</sup> print</b>  Fabricant: Alcan Airex AG CH-5643 Sins (Suisse)  Téléphone +41 41 789 66 00 Télécopie +41 41 789 66 60 E-Mail displayeu@alcan.com
<b>2. Composition / Information sur les composants</b>  Panneau rigide en plastique à base de PVC expansé. Des agents de mise en œuvre, des pigments et des produits ignifuges inorganiques sont aussi inclus dans la matrice du polymère. Fabriqué par expansion (moussage) en utilisant des agents d'expansion chimiques.
<b>3. Identification des dangers</b>  Si les panneaux FOREX <sup>®</sup> print sont employés comme prévu, ils ne constituent aucun risque ni pour la santé publique ni pour l'environnement. L'observation des règles habituelles d'hygiène pendant le façonnage et l'utilisation d'équipement de protection (lunettes protectrices pendant l'usinage et protection antipoussière pendant les opérations poussiéreuses) sont conseillées selon la réglementation en vigueur.
<b>4. Premiers secours</b>  A la suite d'inhalation de fumées ou de gaz dégagés par un feu, la personne concernée doit être immédiatement transportée à l'air libre, une assistance médicale est également nécessaire. En cas de brûlures résultants d'un contact avec le produit fondu, faire appel à un médecin.
<b>5. Mesures de lutte contre l'incendie</b>  Les pulvérisations d'eau et de mousse sont des moyens d'extinction recommandés. Les gaz (CO <sub>2</sub> ) et les poudres sont moins convenables à cause de leur capacité de refroidissement inférieure. Empêcher les effluents de la lutte contre le feu de pénétrer dans les égouts et de contaminer les cours d'eau. Des appareils respiratoires à circuit fermé sont requis pour la lutte contre le feu (les fumées et d'autres produits de décomposition sont dangereux).
<b>6. Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle</b>  n.a.
<b>7. Manipulation et stockage</b>  <i>Manipulation:</i> Aucune mesure particulière n'est à observer. Prendre les précautions appropriées pour éviter les dégâts et les blessures dues aux arêtes aiguës.  <i>Stockage:</i> Aucune condition d'emmagasinage spéciale. Les précautions générales doivent être axées sur la prévention d'incendies. Ne pas stocker à proximité de produits combustibles et tenir au sec.
<b>8. Contrôles d'exposition / protection individuelle</b>  Pas de marquage comme substance dangereuse requis. L'installation d'un système de ventilation et d'aspiration directement au poste de travail est recommandée. Se munir d'équipements de protection individuelle (gants, lunettes protectrices, masque antipoussière) permettra la mise en œuvre agréable en toute sécurité.



<b>9. Propriétés physiques et chimiques</b> État physique: panneau solide Couleur: blanc Odeur: aucune Température de ramollissement: 80°C Densité apparente: 430 - 500 g/cm <sup>3</sup> à 23°C Solubilité dans l'eau: insoluble dans la pratique Température d'inflammation: > 450°C
<b>10. Stabilité et réactivité</b> Des réactions dangereuses n'ont jamais été observées. La décomposition thermique débute à partir d'env. 180°C. Une carbonisation à basse température ou une combustion incomplète peuvent provoquer la formation de produits de décomposition dangereux tel que le gaz hydrochlorique.
<b>11. Données toxicologiques</b> Le FOREX®print en tant que panneau expansé en plastique rigide n'est pas toxique. Sur la base du niveau de connaissances actuel et à condition d'observer les directives d'utilisation publiées et de l'application correcte, les panneaux FOREX®print ne constituent aucun risque pour la santé.
<b>12. Effets sur l'écologie</b> Les panneaux FOREX®print se composent de substances pratiquement insolubles dans l'eau et difficilement biodégradables. Il ne faut pas prévoir de conséquences négatives, comme la dégradation de la couche d'ozone, le développement photochimique d'ozone et la contribution à l'échauffement global (effet de serre) aussi longtemps que les règles stipulées pour la transformation et les applications seront respectées.
<b>13. Élimination et décharge des déchets</b> La bonne gestion des rebuts ainsi que des articles finis de FOREX®print nécessite l'établissement de procédés appropriés de ramassage et de traitement de déchets. Les déchets du FOREX®print peuvent être déposés ou brûler ensemble avec les déchets ménagers conformément aux réglementations locales. Pour lutter contre les émissions de combustion, une installation de nettoyage des gaz de fumée est indispensable.
<b>14. Transport</b> Aucune restriction s'applique au transport par chemin de fer, route, voie maritime et air. Autres informations: Matériau non dangereux. Maintenir au sec.
<b>15. Réglementations</b> Aux termes de la Directive du Conseil de la CEE concernant la „classification et étiquetage des substances dangereuses“ et d'autres réglementations européennes, aucun marquage n'est requis pour les panneaux FOREX®print.
<b>16. Informations complémentaires</b> Les informations données ci-dessus sont correctes et correspondent à l'état de nos connaissances à ce jour. Cette fiche de sécurité présente les panneaux FOREX®print en tenant compte de la sécurité. Les informations données ne constituent pas une garantie des propriétés du matériau. Des données techniques sur le produit et des directives d'utilisation sont disponibles sur demande à l'adresse indiquée dans le chapitre 1.